



## RESEAU DES INSTITUTIONS DE FORMATION FORESTIERES ET ENVIRONNEMENTALES EN AFRIQUE CENTRALE RIFFEAC

### APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE COORDONNATEUR REGIONAL DU RIFFEAC

#### I. PRESENTATION DU RIFFEAC

Le Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC) créé à Libreville le 05 octobre 2001, est un regroupement d'institutions de formation de la sous-région d'Afrique Centrale.

Selon les articles 5 et 6 des statuts légalisés à Yaoundé le 19 décembre 2019, le RIFFEAC a pour but de contribuer, par la formation, la recherche et la communication, à la conservation des ressources naturelles, c'est-à-dire à la protection et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Ses objectifs sont les suivants :

- La mise en place d'un cadre de concertation permettant aux acteurs de la formation et de la recherche environnementale et forestière dans les pays d'Afrique Centrale, de partager leurs expériences respectives en matière de formation et de recherche sur la conservation des écosystèmes forestiers de la sous-région ;
- Le développement des conditions favorables à une collaboration et à des échanges permanents entre les institutions de formation forestière et environnementale de la sous-région ainsi qu'à l'élaboration et l'exécution de projets conjoints de recherche et de développement ;
- L'harmonisation et le suivi de la mise à jour des programmes de formation et de recherche environnementale et forestière en vigueur dans les pays d'Afrique centrale, en mettant l'accent sur les approches orientées vers la conservation des écosystèmes forestiers ;
- La prise en compte, dans le domaine de la formation et de la recherche, des intérêts des communautés locales et/ou autochtones en ce qui concerne principalement l'élaboration et l'exécution de tout projet ;
- La sensibilisation des autres institutions de formation et de recherche en matière forestière et environnementale à travers le monde, sur la nécessité d'assurer la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale ;
- La promotion au niveau national, régional et international, de la formation et de la recherche au service de la conservation des écosystèmes forestiers et du développement durable en Afrique Centrale ;

- La contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de toute directive et stratégie de la COMIFAC portant de manière générale sur la conservation des écosystèmes d'Afrique centrale et en particulier sur la formation et la recherche dans le secteur Forêt et Environnement.

Le RIFFEAC compte actuellement 30 Institutions Membres (IM) qui sont des institutions de formation universitaire et technique dans le secteur forestier de 9 pays du Bassin du Congo : Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Rwanda, Tchad.

## **II. ROLE DU COORDONNATEUR**

Le Coordonnateur Régional assure la gestion quotidienne du RIFFEAC.

A ce titre il :

- Est l'ordonnateur principal du budget du RIFFEAC ;
- Assure la promotion de la formation environnementale et forestière en Afrique centrale auprès de la COMIFAC et ses Etats membres, d'autres organisations régionales, internationales et divers partenaires au développement ;
- Prépare, sur la base du plan d'opération, les dossiers techniques et financiers, notamment le plan de travail annuel, à soumettre à l'Assemblée Générale pour approbation ;
- Met en œuvre le plan de travail annuel ;
- Adresse au Président du Conseil d'Administration un rapport semestriel et annuel d'activités ;
- Assure la gestion rationnelle du patrimoine du RIFFEAC ;
- Applique les procédures stipulées dans les accords de coopération avec les partenaires techniques et financiers ;
- Recherche des partenariats pour la mise en œuvre de nouveaux projets ;
- Négocie et signe, après accord du Président du Conseil d'administration, des conventions de financement, des protocoles de partenariat et de collaboration ainsi que les baux et contrats de prestation de service, de recrutement du personnel ou d'experts consultants ;
- Prépare les dossiers de recherche de financement et assiste le Président du Conseil d'Administration dans les négociations ;
- Mobilise les financements auprès des donateurs ;
- Veille au paiement régulier des cotisations ; • peut prendre toute initiative utile à la bonne marche du RIFFEAC ;
- Exerce toute mission à lui déléguée par le Président du Conseil d'Administration ;
- Représente le RIFFEAC dans tous les actes de la vie civile et dans toutes les réunions de portée régionale et internationale et rend compte à chaque fois au PCA ;
- Veille au bon fonctionnement du RIFFEAC et à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale.

## **III. CONDITIONS**

Selon l'Article 24 : Le Coordonnateur Régional (CR) est choisi sur une base compétitive (appel à candidature, étude de dossier et interview) parmi les ressortissants des pays membres de la COMIFAC. Son mandat est de trois ans renouvelables une fois.

#### IV. ELEMENTS DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants. :

- Demande formelle
- CV
- Lettre d'accord d'expatriation
- Projet du candidat (e)

#### V. DATE LIMITE

La date limite de dépôt est fixée au Mardi 28/02/2023 à 15 heures (Yaoundé)

#### VI. RENSEIGNEMENTS

Les dossiers sont à envoyer aux responsables suivants :

N°	NOMS & PRENOMS	POSTES	ADRESSE MAIL
01	Gilbert PALUKU MUTIVITI	PCA	<a href="mailto:malkakuvo@gmail.com">malkakuvo@gmail.com</a>
02	BOLEVANE Serge Florent	PCAA	<a href="mailto:fsergebolevane@gmail.com">fsergebolevane@gmail.com</a>
03	ELLA MISSANG Crépin	Pr. CAH	<a href="mailto:ellamissangcrepin@gmail.com">ellamissangcrepin@gmail.com</a>
04	MBOCK Germain	CRI	<a href="mailto:germain.mbock@riffeac.org">germain.mbock@riffeac.org</a>
05	OKITAYELA Freddy	Rap. CAH	<a href="mailto:okitayela@yahoo.fr">okitayela@yahoo.fr</a>

**Fait à Butembo (RDC), le 15/02/2023**



**Prof. PALUKU MUTIVITI Gilbert**  
*Président du Conseil d'Administration du RIFFEAC*